

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

CONDAMNATION

DU CONGRES DES DEMOCRATES CHRETIENS

DE BOLOGNE

LES démocrates chrétiens d'Italie, ayant voulu se constituer en Fédération nationale démocrate-chrétienne, avaient convoqué, pour les 26 et 27 mars, un congrès démocrate-chrétien à Bologne.

Ce projet a suscité des polémiques des plus vives dans une partie de la presse catholique italienne. Le Saint-Père a mis fin et au projet du Congrès et aux polémiques de presse par la lettre suivante :

Monsieur le cardinal,

La lettre circulaire du 28 juillet 1904, adressée par l'Eminentissime cardinal, Notre secrétaire d'Etat, aux Révérendissimes Ordinaires d'Italie, établissait avec tant de précision Nos prescriptions, spécialement au regard des comités catholiques et de l'action populaire chrétienne, que même les moins instruits des éléments du catéchisme auraient dû comprendre qu'il ne peut y avoir d'action catholique au vrai sens du mot, sans l'immédiate dépendance des évêques.

Mais, comme dans le champ de la parabole évangélique, de même dans le champ de l'action catholique, depuis quelque temps déjà, la zizanie a été semée : elle croît et étouffe le bon grain, et cela, non par le fait

d'ennemis déclarés, mais de ceux-là mêmes qui font profession et qui se vantent d'être catholiques.

Tels sont ceux que l'on appelle les démocrates chrétiens autonomes qui, dans le désir d'une liberté mal entendue, montrent par leurs actes qu'ils secouent toute discipline ; aspirent à des nouveautés périlleuses que l'Eglise ne peut approuver ; prennent un air d'autorité pour s'imposer, pour juger et critiquer toute chose, et en arrivent au point de se déclarer prêts à s'incliner devant l'infaillibilité, mais non disposés à l'obéissance.

Que s'ils voulaient des preuves, établissant qu'ils sont devenus, par le développement logique de leurs principes, explicitement rebelles à l'autorité de l'Eglise, c'est ce que démontre tout ce qu'ils affirment dans leurs réunions en se déclarant indépendants, tout ce qu'ils publient dans leurs journaux et leurs périodiques pour défendre leur œuvre et pour justifier leur conduite ; tout ce qu'ils répondent enfin aux solennelles prohibitions de vénérables prélats quand ils affirment que de pareilles prohibitions ne regardent pas leurs sociétés ni leurs personnes, ou quand ils proclament que le pape et les évêques ont le droit de juger des choses qui se rapportent à la foi et à la morale, mais non celui de diriger l'action sociale : et que, par suite, ils se considèrent eux-mêmes comme libres de poursuivre leur entreprise.

Notre âme souffre de savoir inscrits à cette démo-

cratie autonome tant de pauvres jeunes gens qui donnaient les meilleures espérances ; Nous voudrions leur dire avec la plus affectueuse compassion : « Prenez garde, car vous êtes trompés par des gens qui vous circonviennent par des flatteries, qui vous étourdissent par leurs discours, et qui ne se font point scrupule de vous conduire dans une voie qui vous mènera à la ruine.

Et Nous ne pouvons faire autrement que de manifester Notre immense amertume en lisant des journaux et des périodiques qui, tout en se disant catholiques, non seulement censurent les énergiques observations des évêques qui condamnent justement les démocrates autonomes, mais ont l'audace de lancer les plus injurieuses insinuations contre ceux que l'Esprit-Saint établit pour gouverner son Eglise. Faute énorme qui révèle de quel esprit ces écrivains sont animés !

Or, comme on a déjà annoncé que, durant ce mois, l'on tiendra à Bologne un congrès dans lequel les démocrates autonomes prendront les plus importantes décisions pour proclamer hautement leur indépendance, Nous croyons nécessaire de vous adresser, Monsieur le cardinal, cette lettre écrite tout entière de Notre main :

1o Pour protester hautement contre les insidieuses assertions que le pape n'a point parlé, que le pape approuve le mouvement et que, si parfois, il oppose des réclamations, elles lui sont imposées par d'autres.

2o Pour déclarer que tous ceux qui, non pas en paroles, mais de fait, veulent rester de vrais catholiques, ne sauraient faire partie de ce congrès.

3o Que bien moins encore les prêtres pourront y participer, car ils s'exposeraient à des peines canoniques, que nous sommes décidé, quelque douleur que nous en ayons, à infliger à ceux qui contreviendraient à cette défense.

4o Finalement, pour rappeler la grave responsabilité encourue par tous ceux qui, d'une façon quelconque, propagent cette association qui porte le trouble dans la vraie action catholique et cause tant de dommages aux pauvres jeunes gens, lesquels, exposés à mille autres dangers, ont besoin de se tenir fermes et sans mauvais desseins dans les principes catholiques.

Nous espérons que Nos doléances, que vous pouvez rendre publiques, rappelleront les coupables à de sérieuses réflexions et à récipiscence et Nous vous donnons, Monsieur le cardinal, de tout cœur, Notre bénédiction apostolique.

Du Vatican le 1er mars 1905.

PIE X, PAPE.

LE PAPE

ET

LE DIVORCE AUX ÉTATS-UNIS

Il s'était constitué naguère, à New York, sous le nom de « Filles de la Foi », une association féminine contre le divorce. Mais l'ardeur de nombre de ces dames n'avait pas tardé à faiblir, parce qu'elles jugeaient l'idéal de la société trop « radical ». Une vaillante Américaine, miss Elisa O'Brien Lummis, qui était à la tête de l'association, ne s'est point découragée. Elle a continué à faire campagne, et ses efforts commencent à obtenir quelques succès. L'autre jour, l'association tenait une grande réunion à l'archevêché de New York, sous la présidence de Mgr l'archevêque Farley, qui a lu le bref suivant, adressé par le Pape Pie X, à Mlle O'Brien Lummis, directrice des « Filles de la Foi ».

A Notre bien-aimée Fille en Jésus-Christ, Salut et Bénédiction Apostolique.

PIE X, PAPE

C'est avec un sentiment de douce consolation que Nous avons appris ce que vous Nous faites savoir au sujet de l'Association que vous avez fondée, de son organisation et de ses excellents résultats. En vérité, Nous ne pouvons que Nous réjouir de voir les femmes les plus dignes, en particulier celles qui, par leur situation, leur fortune ou leur nom possèdent une puissante influence sur la

société, s'unir dans le dessein de faire revivre, surtout parmi les gens de leur rang, la perfection de la morale chrétienne et de combattre selon leurs ressources le naturalisme qui est le mal sans cesse grandissant des jours actuels et qui, respirant uniquement l'amour du plaisir et de la sensualité, affaiblit et énerve l'esprit des hommes et souvent, dans la conscience des catholiques eux-mêmes, efface le sentiment des obligations les plus sacrées.

Parmi ces obligations, Nous mentionnerons spécialement celle de protéger le mariage chrétien contre la souillure honteuse du divorce, celle de pourvoir aux besoins de l'éducation chrétienne au foyer comme à l'école, de combattre ces pestes de la société humaine que constituent la licence honteuse des spectacles et des livres immoraux, des conversations et des réunions oiseuses et futiles et de l'extravagance choquante de l'habillement. C'est pourquoi, bien-aimée fille en Jésus-Christ, l'œuvre que vous avez inaugurée, non sans une inspiration et une direction divines, et que vous avez poursuivie avec l'approbation du chef de votre diocèse et nous désirons que vous puissiez la continuer avec une plus grande ferveur en vous appuyant sur notre autorité.

En même temps, nous avons confiance que bien d'autres, excitées par votre exemple et celui de vos associées, seront amenées à entrer dans votre association et que votre pieuse association pourra sous votre direction se répandre dans d'autres diocèses et qu'elle décidera

même les catholiques à s'unir eux-mêmes par un contrat semblable pour le même but.

En attendant, comme gage de la bénédiction divine et de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très tendrement, bien-aimée fille en Jésus-Christ, et à toute votre société et à tous ceux qui la favoriseront de quelque manière que ce soit, Notre Bénédiction Apostolique.

Donné à Saint-Pierre le 22 novembre 1904 en la fête de sainte Cécile, vierge et martyre—la seconde année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Sa Sainteté le Pape Pie X a adressé à Mgr Péchenard, recteur de l'Institut Catholique de Paris, l'importante lettre que voici :

A Notre Cher Fils, Louis Péchenard, protonotaire apostolique, recteur de l'Institut Catholique de Paris.

PIE X, PAPE

Cher Fils,

Salut et Bénédiction Apostolique,



E fut la pratique constante de l'Église de cultiver et de protéger soigneusement les études scientifiques, non seulement dans les sciences sacrées,

dont elle s'est naturellement occupée par-dessus tout, mais encore dans toutes les autres sciences, attendu que celles-ci apportent aux premières un puissant concours. Etroit, en effet, est le lien qui les unit et les rattache les unes aux autres, puisqu'elles viennent de Dieu, *le Seigneur des Sciences*, d'où découlent nécessairement, comme de leur unique source, toutes vérités quelconques.

Certes, Nos prédécesseurs ont toujours regardé comme l'une des fonctions de leur charge apostolique de favoriser, autant qu'ils le pouvaient, l'instruction sous toutes ses formes ; et ce n'est pas le moindre titre de gloire des Pontifes romains d'avoir créé, au moyen-âge, et d'avoir enrichi et comblé de faveurs ces savantes Universités, que celles qui fleurissent de nos jours reconnaissent comme leurs mères.

Et maintenant, quant à Nous, qui portons le même intérêt à l'étude de toutes les sciences, Nous avons entendu avec joie l'exposé que vous faisiez naguère en Notre présence de cet Institut dont vous êtes le chef ; mais, pour mieux montrer encore quels sentiments Nous animent à son égard, Nous avons jugé bon de vous adresser la présente lettre.

Et tout d'abord, Nous devons décerner un éloge exceptionnel à Nos vénérables Frères, les évêques de France, dont l'autorité forme la principale direction de votre Institut, et dont la sollicitude pourvoit soigneusement à sa conservation.

Nous devons ensuite accorder un autre éloge, et non

des moindres, à tous ces catholiques, quels qu'ils soient, qui estiment que cet institut est digne d'être largement soutenu de leur propre fortune. Ils ont sans doute la conviction, et en cela ils sont dans le vrai, qu'il y va des plus hauts intérêts de la société, autant que de ceux de la religion, que les jeunes gens soient formés, surtout au sein des grandes écoles, tout ensemble dans les principes d'une science solide et dans des sentiments chrétiens ; et qu'il faut, aujourd'hui plus encore qu'en tout autre temps, que partout les prêtres soient très instruits non seulement dans la théologie, mais encore dans la philosophie, le droit, les sciences de la nature et les belles-lettres. Car il est de mode, et on le voit presque chaque jour, que ce soit dans l'arsenal de la science que les hommes, dont l'instruction s'inspire plus de l'opinion que de la vérité, cherchent sans cesse des armes contre la foi.

Mais Nous savons, et avec quelle joie ! à peine est-il besoin de le dire, qu'à l'Institut de Paris n'ont jamais manqué, et actuellement moins que jamais, des maîtres de choix, capables de faire honneur à la science et à la religion. Dans l'accomplissement de leur tâche, plus difficile à notre époque et plus ardue qu'à toute autre, on les voit bien pénétrés de ce que réclame leur mission, à savoir : mettre en sûreté les principes très saints de l'antique sagesse, ce qui est le premier point ; ensuite, tenant compte des progrès de l'érudition, ne rien négliger de tout ce que la sagacité de nos contemporains a découvert de vrai.

Or ces règles, plusieurs ont l'habitude de s'en écarter et de ne pas les observer ; non seulement ceux qui sont dans les rangs des adversaires de la foi catholique, mais encore tous ceux qui témoignent ne pas professer pour la tradition et le magistère de l'Eglise l'estime qu'ils en devraient avoir, et qui semblent vouloir approuver sans réserve ce dicton courant : *Ce qui est faux aujourd'hui sera tenu pour vrai demain.* De là ce système partout répandu d'écarter ce qui est ancien, de mettre en avant ce qui est nouveau, presque sans autre motif que celui de la nouveauté ; comme si le tout de la science devait consister dans une sorte de dédain de l'antiquité.

Mais ce serait chose bien superflue de vous dissuader de cette façon de faire. Car Nous connaissons la promptitude de votre obéissance envers le Siège apostolique, et il n'y a pas de doute possible que vous ne vouliez, en ce point aussi, mériter toujours l'approbation du Pontife Romain.

Aussi nous félicitons votre Institut de l'abondance des fruits qu'il a produit jusqu'ici parmi vos concitoyens ; Nous désirons vivement que ses services et sa réputation ne cessent de grandir ; et, de plus en plus, Nous exhortons tous ceux qui, à un titre quelconque, en font partie ou le soutiennent, à redoubler leurs efforts dans toute la mesure du possible.

En attendant, comme présage du secours divin, pour vous, cher Fils, et pour eux tous, et comme témoignage

de Notre particulière bienveillance, recevez la Bénédiction Apostolique, que Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 février de l'année 1905, la deuxième de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

LE COLLEGE CANADIEN A ROME.

NOUS avons déjà parlé de l'audience accordée par le Pape aux directeurs et aux clercs du Collège Canadien de Rome, le 5 janvier dernier. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui donner le texte de l'adresse lue par M. l'abbé C. Lecoq, supérieur du séminaire de Montréal, et celle de la réponse du Saint Père.

Adresse

Beatissime Pater,

Ad pedes Sanctitatis Tuæ adsunt episcopi nostri, fundatores in hac alma Urbe Collegii Canadensis, qui lætantur offerre paternæ Tuæ benignitati ejusdem collegii alumnos. Quos quidem ordine postremum est omnium collegiorum Urbis, et a remotissima omnium regione profectum. Nontamen, Beatissime Pater, contemnes ejus adolescentem ætatem, neque amovebis eos qui immensum spatiis confecerunt æquor, ut ad Sanctitatem Tuam accederent, quemadmodum plantæ, extra solis lucem occultæ avidius se movent, ut ad optatos

radios tandem aliquando stipitem educant. Nam posteaquam prædecessores Sanctitatis Tuæ, Universitatem studiorum Canadensi Ditioni benigne concesserunt, hoc fuit in votis ut ex ipso fonte Romanæ doctrinæ selecti quidam juvenes purissimos lactices haurirent.

Quapropter Congregatio S. Sulpitii id sui muneris esse putavit ut quæ jam civitatem, Mariæ titulo conditam, initio tuendam acceperat, domum eidem Immaculatæ Deiparæ et Sanctissimo Joseph, ejus sponso, in ipsa Urbe Roma, dicatam Canadensibus alumniis aperiret, fundatam auctoritate S. Sedis Apostolicæ et Canadensium Episcoporum, et jam amplius sexdecim annis grandi mortalis ævi stadio firmatam.

Hac quidem anni tempestate, Beatissime Pater, nostra procul Canadensis regio glacie riget et nive demergitur, sed fidelium illic animi calent, fervent, flammescunt amore erga Christum Dominum, Christi Dei Matrem, Christi Ecclesiam, Christi Vicarium. Auspice Te, Tuæque benedictione, præsentibus juvenes, domum reduces, ferent secum fidei facem, et charitatis ignem Romæ conceptum, quem neque oceanus interjacens, neque pruina neque vetustas abolent unquam.

Ne ergo dubites, Pater Beatissime, itemque amantissime, usque in terras loco dissitas sed fide propinquas et continentes, protendere [radium apostolicum Tuæ benedictionis a cujus calore non est qui se abscondat ; siquidem emanat ab eo ipso sole justitiæ Domino Nostro Jesu Christo, cujus amoris es Vicarius, et cujus potestatem exerces omnibus beneficam.

Allocution de Sa Sainteté Pie X

Dum vobis intimo cordis affectu gratulamur, dilectissimi juvenes, ob eximios quos modo coram professi estis, devincti gratique animi sensus erga Venerabiles Fratres Episcopos Canadenses qui in hac Alma Urbe Collegium Canadense instituendum curarunt, Nobis per jucundum est illud vobis attribuere S. Evangelii de operariis in vinea Domini operantibus : « Erunt novissimi primi ».

Probe enim cognoscimus uberes pietatis et doctrinæ fructus quos clerici Canadenses ex Studiis Romæ confectis attulere, quemadmodum lætemur de egregiis operibus in eorundem reditu feliciter peractis.

Fortiter agite ergo, Carissimi, et magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis.

Gratiam vobis a Deo benigne largitam plurimi facite, et talenta ab eo accepta ad lucrum impendite, ut cum venerit Dominus audire possitis : « Euge serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui ».

Ad hæc vobis incitamento sit benedictio Apostolica quam Venerabilibus episcopis, Collegii moderatoribus, vobis omnibus et propinquis vestris ex animo impertimur.

LE SAINT FRANÇOIS DE M. PAUL SABATIER

A propos d'une étude récente (1)

A mon ami Régy Moulins.

Il n'est peut-être pas de personnage illustre dont le nom ait suscité plus d'écrits que celui du grand Pénitent d'Assise. Poètes, orateurs, historiens, etc., se sont fait une gloire de se grouper pour rendre hommage à cet homme qui, sous la livrée du pauvre, a illustré le monde par l'éclat de ses vertus et la grandeur de ses œuvres (2). Ce courant de chaudes sympathies qui porte tant de nobles esprits vers l'étude du mouvement franciscain primitif, n'est pas près de ralentir l'impétuosité de son élan. Protestants et catholiques, dilettanti rationalistes et croyants convaincus, rivalisent de zèle et d'ardeur pour sortir de nouvelles gemmes dans l'éclatante couronne qui étincelle au front du grand réformateur ombrien (3). Le puissant

(1) *The real St. Francis of Assisi* by Fr. Paschal Robinson, O. F. M. 2e éd. Londres, 1904. Une traduction italienne est sous presse.

(2) *Dr Th. Cotelle* : *Saint François d'Assise, étude médicale*, Paris, 1895, p. 1. Cfr : *Dr Bournet* : *Saint François d'Assise, étude sociale et médicale*, Lyon, 1893.

(3) Cfr : *G. Valbert* : *Saint François d'Assise et ses derniers biographes* : *Revue des deux mondes*, 1894.—*B. Labanca* : *Sguardo agli scrittori italiani di S. Francesco d'Assisi, nel secolo XIX*,

initiateur qui a donné la plus vigoureuse impulsion à cette radieuse éclosion d'œuvres nouvelles est M. Paul Sabatier.

Historien génial au flair critique subtil et sagace, âme exquise d'artiste et de poète, vibrant sous toutes les impressions de la beauté, écrivain délicat maniant avec une dextérité merveilleuse un style d'une irrésistible séduction, M. Paul Sabatier semblait admirablement doué pour devenir l'hagiographe définitif du patriarche sépharitique. Mais une chose manque au bril-

Milano 1895. — *Raffaele Mariano* : Francesco d'Assisi e alcuni dei suoi più recenti biografii, Napoli 1896. — *Domenichelli* : S. Francesco ed i recenti studi francescani, dans : *Rivista internazionale di studi sociali*, nov. 1898. — *W. Goetz* : Die Quellen zur Geschichte des hl-Franz, dans : *Zeitschrift f. Kgsch.* (Gotha) xxii, 1901, p. 362 ss. — *Mgr Kneppfer* : Die neuere Franziskuslitteratur dans : *Theologische Revue*, in fol., Munster, 1903, 6 oct. p. 465-473 ; 24 oct. p. 497-501 ; 12 novembre, p. 529-531. — Au mois de juin 1902 a été inaugurée, sous le patronage de la reine-mère Marguerite de Savoie, la société internationale d'études franciscaines à Assise. Cfr : *Società internazionale di studi francescani in Assisi* ; origine e costituzione, Assisi 1902, in-8 de 78 pp. — Cette année même vient d'être fondé sous la direction de M. Luigi Luttina, un *Bulletino critico di cose francescane*, rédigé par des érudits de l'envergure du P. Mandonnet O. P., et de MM. A. Goffin, H. Cochin, L. de Kerval, W. Collins, A. Little, Felice Tocco, Della Giovanna, Paul Sabatier, etc. — Parmi les critiques franciscanistes les plus en relief, nommons outre les auteurs déjà cités, MM. Paul Henry, Alph. Germain, Le Monnier, Van Ortruy, Th. de la Rive, A. Barine, H. Mottu, S. Minocchi, Faloci Pulignani, E. Battaglia, C. Zacchetti, W. Goetz, H. Tilemann, Dr Lempp, Dr Boehmer, Fr. Glaser, Knox Little, Rawnsley, Evans, Herkless, Adderley, Carmichael, etc., etc.

lant historien pour saisir dans toute sa limpide profondeur l'âme du Poverello d'Assise ; une chose que rien ne saurait remplacer, ni les recherches les plus ardues à travers la poussière des archives, ni le tact le plus exercé dans la manipulation des sources, ni même le désir sincère de réaliser la haute impartialité de l'histoire objective ; il manque à M. Sabatier la lumière de la foi. Dès lors il ne sait plus que peindre dans sa poésie charmeresse l'amant de la nature, évoquer devant nos regards ravis, le poète du cantique du soleil, buriner à grands traits le réformateur social qui faillit créer « une civilisation nouvelle ». (*Sacrum commercium* translated by Canon Rawnsby, London, 1904, p. iv, préface par P. Sabatier). Mais la vie du saint dans sa réalité la plus intime, la source profonde d'où jaillit toute la séduction du Poverello, l'angle visuel auquel ce grand saint se place pour juger hommes et choses ; en un mot, la compréhension plénière de cette âme toute baignée des lueurs divines, tout irradiée des reflets du monde surnaturel, échappe quasi nécessairement à l'investigation de M. Sabatier. Notre champ visuel est trop étroit pour nous permettre de sonder du regard les profondeurs mystérieuses des saintes âmes, si le flambeau de la foi ne vient pas élargir nos horizons naturels et nous ouvrir de nouvelles perspectives sur la communion de la créature à la vie de Dieu. Or, M. Sabatier n'a pas la foi. Protestant libéral cinglant à pleines voiles sous le souffle du rationalisme, il rejette la possibilité même des miracles, nie l'existence de

toute religion surnaturelle, et ne reconnaît à l'Eglise catholique aucun magistère infallible, aucune autorité sur la conscience individuelle. Et c'est à travers ces idées hétérodoxes qu'il contemple le stigmatisé de l'Alverne. Le saint François entrevu dans cette perspective par M. Sabatier et son école, est-il réellement le François authentique de l'histoire impartiale? C'est pour répondre à cette question que le Rév. Père Pascal a écrit sa brillante brochure : *The real S. Francis of Assisi* (112 pp.).

Chef-d'œuvre de style, elle est aussi un modèle de discussion courtoise et serrée, et sur le sujet qu'elle traite, c'est à mon sens la meilleure œuvre de vulgarisation que nous ayons (4). Ecrivain pour le grand public, le R. P. Pascal n'a pas voulu descendre dans l'arène pour prendre une part active aux batailles palpitantes d'intérêt qui se livrent autour de certains documents de l'histoire franciscaine primitive (5). Il

(4) Je la préfère de beaucoup à la brochure criarde de Mgr Faloci : *S. Francesco secondo Paolo Sabatier*, (Foligno 1902), ainsi qu'aux pauvres élucubrations de M. P. A. Colletti. Cfr : *G. Salvadori* : *S. Francesco d'Assisi a proposito d'una sua vita recente*, Roma 1895. — *B. Labanca* : *Francesco d'Assisi e i Francescani dal 1226 al 1328*, Roma 1894. R. Mariano op. cit. — *Giov. Semeria* : *S. Francesco d'Assisi*, Genova, 1899.

(5) Cfr : *S. Minocchi* : *La questione francescana*, Torino, 1902, in-8 34 pp. — *Minocchi* : *La legenda trium sociorum ; nuovi studi sulle fonti biografiche di San Francesco d'Assisi*. Estratto (in-8, 139 pp.) dall'Archivio storico italiano, 1899. — *H. Milemann* : *Speculum perfectionis und Legenda 3 sociorum* : Ein

attend avec une confiance sereine (p. 108-112) le dernier verdict de la critique sur les points controversés, et tablant principalement sur les sources d'une autorité incontestée, il s'attache à montrer que saint François d'Assise est l'antithèse vivante des opinions religieuses et philosophiques de M. Paul Sabatier.

Sans doute l'éminent historien français fait un effort sincère pour s'élever au niveau de la réalité de l'histoire, mais lorsque les faits ont passé par le laminoir de sa critique souvent trop subjective, ils ont revêtu une autre forme, un autre sens, une couleur protestante ; et l'œuvre entière de M. Sabatier est pénétrée d'un relent de rationalisme que les brises les plus pures de sa suave poésie ne parviennent pas toujours à dissiper. Ainsi sous l'action corrosive de ces analyses fines et ingénieuses, mais parfois dépourvues d'objectivité, l'auréole hiératique qui nimbait le front du Séraphin d'Assise, s'évanouit insensiblement : toute trace de surnaturel s'effrite, et finalement nous nous trouvons en face d'un

Beitrag zur Quellenkritik der Gesch. des hl. Franz von Assisi Leipzig 1902 (in-8, 152 pp.). — *P. Sabatier* : Notes de bibliographie critique sur les études de H. Tilemann, A. G. Little et du P. Mandonnet, Paris 1903, in-8 35 pp. — *W. Gertz* : Die Quellen zur Geschichte des hl. Franz von Assisi ; Eine kritische Untersuchung Gotha 1904, in-8, x-259 pp. Cet ouvrage est à mon avis la meilleure étude sur ces questions si complexes. Je n'ai pas encore pu prendre connaissance du travail de M. de Kerval sur les sources de l'histoire de S. François, paru dans le *Bulletino critico di cose francescane* ; la *Voix de S. Antoine* (janvier 1905, p. 105) l'annonce comme " une étude vraiment décisive ".

réformateur génial mais qui ne plane plus au-dessus de la région basse du naturalisme ; nous avons affaire à un précurseur du subjectivisme religieux, n'aimant pas trop les théologiens et obligé toute sa vie à défendre son idéal contre les agissements de la Curie romaine. Encore un coup, ce n'est point là le François de l'histoire. Le Père Pascal déploie tous ses efforts pour démontrer combien la vie du Séraphique Père est saturée de surnaturel, quelle dévotion filiale, quel respect profond, quel amour sans bornes le saint fondateur portait loyalement à l'Eglise romaine et à son auguste Chef ; avec quelle humble soumission cet homme, catholique jusqu'aux dernières fibres de son être, s'inclinait devant tous les dignitaires ecclésiastiques ; quelle vénération sincère il professait à l'endroit des représentants de la science sacrée. Or, sur tous ces points, au lieu de mouler sa pensée sur la réalité historique, M. Sabatier force les faits les plus rebelles à se plier aux exigences de ses idées préconçues : *Et nihî res, non me rebus submittere conor*, pourrait-il dire avec Horace.

Je n'ai pas caché les défauts de l'œuvre de M. Sabatier ; je m'unirai donc d'autant plus volontiers au R. P. Pascal, pour exprimer toute l'admiration que j'ai vouée à certains aspects du monument incomparable élevé par le prince des critiques franciscanisants à la gloire du Patriarche séraphique. Jamais, avant M. Sabatier, on n'avait soumis l'étude des sources franciscaines à un examen méthodique aussi approfondi ; jamais on n'avait essayé de concentrer avec autant d'intensité toutes

les lumières de l'érudition et de la critique sur la radieuse figure du Séraphin d'Assise ; jamais cœur non-catholique n'avait battu pour le Poverello d'un amour aussi sincère et aussi enthousiaste (6). Voilà pourquoi, à la suite du Père Semeria (op. cit. p. 18), je concrétise volontiers ma pensée sur M. Sabatier dans ce mot de nos saints Livres : *Remittuntur ei peccata multa quoniam dilexit multum.*

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.

Montréal, le 15 mars 1905.

OBITUAIRE

M. l'abbé Lucien-Etienne Pineault, ancien curé, décédé à Montréal le 28 mars 1905.

(*Société d'une messe et Union Saint-Jean.*)

(6) Eliseo Battaglia, dans son beau livre : *Amor che spira* (Florence, 2e éd. 1902, p. 25-27) écrit avec raison : " Paul Sabatier, un non cattolico, un razionalista anzi, ma una mente alta e un nobile cuore, di San Francesco innamoratissimo ". Cfr. *ibid.* p. 142. — J'ai cité ici même (*Revue ecclésiastique*, 15 août 1904, p. 105) les principaux ouvrages de M. Sabatier. *La vie de S. François d'Assise* (1e éd. Paris 1894 ; 29e tirage 1904) a été mise à l'index. Cette remarque n'est pas inutile : dernièrement, dans une bibliothèque catholique ouverte au public, j'ai trouvé inscrite cette vie de S. François ; une pieuse demoiselle y faisait innocemment sa lecture spirituelle.

LES CIERGES

Dans les fonctions liturgiques

QUELQUES prélats ont demandé respectueusement et à plusieurs reprises à la Sacrée Congrégation des Rites : Si, attendu la grande difficulté ou de se procurer de la véritable cire d'abeille ou d'éliminer du commerce les mélanges avec d'autre cire défendue, les cierges utilisés sur les autels doivent être absolument et complètement de cire d'abeille : ou si l'on peut se servir sur les autels, de cierges composés de cire d'abeille mêlée à d'autres substances ou végétales ou animales ?

La Sacrée Congrégation des Rites, réunie en assemblée ordinaire, au Vatican, le 29 novembre de la présente année, après avoir tout considéré, et avoir pris l'avis de la Commission liturgique, a jugé bon de mitiger les décrets antérieurs et de répondre : « Attendu la difficulté invoquée, *négativement* à la première partie de la question, et *affirmativement* à la seconde, c'est-à-dire : que les évêques aient soin, autant que possible, que le cierge pascal, le cierge que l'on plonge dans l'eau baptismale et les deux cierges que l'on allume pour les messes soient de cire d'abeille, au moins dans une très grande proportion ; quant aux autres cierges que l'on place sur l'autel, il faut qu'ils soient aussi de cire d'abeille dans une quantité majeure ou notable. En cela, les curés et

les autres recteurs d'églises et d'oratoires s'en tiendront avec sécurité aux règles données par leurs Ordinaires respectifs ; et les prêtres qui célèbrent la messe n'ont pas à s'inquiéter de la qualité des cierges utilisés ». La Sacré Congrégation a formulé ainsi sa réponse, le 14 décembre 1904.

L. † S.

(Signé) A. card. TRIPPEL, *propréfet*.

(Soussigné) † D. PANICI, arch. de Laodicée,

Secrétaire.

POUR LES AMES DU PURGATOIRE

**Supplique à N. S. P. le pape Pie X dans le but d'obtenir de
Sa Sainteté, à l'occasion des noces d'argent du Congrès
Eucharistique international de 1905, tenu à Rome,
qu'Elle daigne étendre à l'Eglise universelle
la faveur de trois messes le jour
des morts**

Très Saint-Père,

Il y a plus d'un quart de siècle qu'une voix autorisée adressa une humble supplique au pape Pie IX, pour qu'il daignât concéder le privilège des trois messes successives à l'Eglise universelle, le Jour des Morts.

Sa Sainteté fit répondre par le cardinal Patrizi que la Congrégation des Rites serait saisie de cette question, mais qu'auparavant il fallait attendre l'adhésion d'un grand nombre d'évêques.

Or, en 1886, le Souverain Pontife Léon XIII avait reçu, à cet effet, plus de mille adhésions épiscopales, et alors Sa Sainteté, selon l'usage, confia à la même Congrégation l'examen de la question qui est encore pendante.

Les motifs de cette supplique, Très Saint-Père, n'ont rien perdu de leur force ni de leur actualité :

« Des anciennes fondations de la piété catholique, « disait le 31 août 1873 Mgr Andreas Casasola, archevê- « que d'Udine, les unes ont été perdues, ou ne suffisent « plus aux nécessités du temps ; les autres, et en plus « grand nombre, ont été usurpées, sous prétexte de « légalité, par des mains rapaces et sacrilèges. Par « ailleurs, le nombre des prêtres diminue de jour en « jour, de telle sorte que les suffrages liturgiques, pour « les âmes du purgatoire, sont aujourd'hui bien rares « comparativement aux premières années de ce siècle ; « et ils deviendront encore plus rares, puisque la charité « des fidèles, surtout parmi les riches, n'a plus hélas ! « sa vie puissante et sa générosité d'autrefois ».

De plus en plus, en effet, Très Saint-Père, le culte des morts disparaît de la famille et ce qui contribue par-dessus tout à rendre notre époque si légère, si bruyante, si irrévérencieuse, c'est le souci des choses présentes et l'oubli de l'au-delà. Il semble, sauf de rares exceptions, que les vivants ne survivent aux morts que pour s'emparer de leurs biens. Les devoirs les plus sacrés de la charité, de la reconnaissance et souvent de la justice sont indignement méconnus. Des grandes impiétés que

Dieu punit dans nos jours de désolation, celle-là n'est peut-être pas la moindre.

Aussi, Très Saint-Père, le privilège que nous sollicitons humblement outre qu'il compensera, dans une certaine mesure, la diminution des messes qui rencontrent tant d'obstacles de nos jours, inspirera aux fidèles une piété plus grande envers les défunts et une plus grande horreur du rite païen de l'incinération. Déjà, « dans toute l'Amérique latine et dans les Antilles, là où on jouit des privilèges de la Bulle *Trans Oceanum* du 18 avril 1897, on a la permission de dire ces trois messes ». (Mgr de Cormont).

C'est pourquoi, Très Saint-Père, les mille signataires et plus, vivants ou défunts, de la première heure de cette supplique, joints à ceux d'aujourd'hui, supplient humblement Votre Sainteté de vouloir bien étendre à l'occasion des noces d'argent du Congrès Eucharistique Mondial de l'an de grâce 1905, l'insigne faveur des trois messes successives du Jour des Morts à l'Église universelle.

Prosternés donc aux pieds de notre bien-aimé Pontife, Père de tous les fidèles et Protecteur assuré de ceux qui souffrent, nous Le prions très humblement d'accorder à l'Église la grâce que nous implorons pour la plus grande glorification de Jésus-Hostie et le plus grand profit des défunts.

Soumis du plus intime de notre cœur à la décision de Votre Sainteté, non moins qu'à tous les ordres, conseils et directions, nous aimons à nous dire Ses serviteurs dévoués et obéissants en Jésus-Christ.

UN GROUPE DE CATHOLIQUES.

Cette supplique que mille préfets, vicaires, administrateurs, délégués apostoliques, abbés mitrés, évêques, archevêques, primats et patriarches, dont plus de 50 cardinaux, ont appuyé de leur signature, durant le pontificat de Pie IX et de Léon XIII, est destinée à être présentée à S. S. Pie X, à l'occasion du Congrès Eucharistique International de 1905, tenu à Rome.

LA PRONONCIATION ROMAINE DU LATIN

DANS *L'Enseignement primaire* (février 1905) M. l'abbé Ragon, de Paris, prône la réforme de la prononciation du latin, et demande qu'on adopte la méthode romaine. Il dit en forme de conclusion :

« Donc, nous, Français, nous sommes dans l'erreur. Avec nos habitudes casanières, avec notre manie de trouver étrange tout ce qui nous est étranger, nous rions peut-être de la façon dont un Italien, un Espagnol ou un Allemand prononce le latin. Et nous ne songeons pas que c'est nous qui sommes singuliers et ridicules, et que toutes les autres nations civilisées, sauf peut-être l'Angleterre, haussent les épaules en attendant le latin prononcé par un Français. Qu'on se rappelle le Concile du Vatican où le latin était la langue officielle. Les évêques français y furent presque réduits à se taire, sans avoir même la ressource d'écouter les autres, car ils ne les comprenaient guère mieux qu'on ne les comprenait eux-mêmes ».

MGR IRELAND
ET
LA NEUTRALITE SCOLAIRE
AUX ETATS-UNIS

A Grandeur Mgr Ireland, évêque de Saint Paul du Minnesota, vient dans une lettre pastorale qui a fait beaucoup d'impression aux Etats-Unis, de signaler le péril de la neutralité scolaire. Voici en quels termes sévères parle l'illustre évêque de Saint-Paul :

Le problème qui se pose devant ce pays est effroyable par les perspectives qu'il découvre : quel sera le résultat de cette absence de formation morale dans les écoles que fréquentent la multitude de nos enfants ? Ceux qui étudient ce problème en sont terrifiés et ils ont raison de l'être...

Le péril du siècle, le péril de l'Amérique, c'est la sécularisation de l'école. Je signale le péril : comment faudra-il y remédier ? Le peuple de ce pays le dira quelque jour, alors que la dure leçon des faits l'aura forcé de reconnaître la gravité de la situation.

Aux catholiques, je puis parler avec une spéciale insistence de la nécessité de la religion dans l'éducation... La foi est le trésor, plus précieux que tous les autres, qu'ils désirent pour eux-mêmes ; l'héritage précieux par-dessus tout, qu'ils veulent léguer à leurs enfants.

C'est pourquoi ils doivent employer toutes leurs énergies à donner à leurs enfants une éducation por-

fondement catholique. Il n'y a place ici pour aucun débat, la leçon de l'expérience est trop claire ; il n'y a que l'enseignement quotidien des choses de la foi, que la vie dans une atmosphère pénétrée de l'esprit de foi, qui puissent inculquer si profondément la religion dans l'âme de l'enfant qu'elle y demeure ferme et inaltérée toute sa vie...

Nous ne pouvons qu'envisager avec alarme l'avenir de la religion en Amérique, quand nous songeons au nombre considérable d'enfants qui ne fréquentent point les écoles catholiques et au peu que l'on fait pour l'instruction religieuse de ces enfants. La religion fera des pertes énormes à moins qu'on ne fasse pour ces petits beaucoup plus qu'on ne fait maintenant. Plus que nous ne l'avons jamais fait, nous devons exhorter les parents à envoyer leurs enfants à l'école catholique. C'est dans l'école catholique que réside l'espoir de l'Église en Amérique.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Les avocats de Saint-Pierre. —
L'*Osservatore Romano* a publié le communiqué suivant dans son numéro du 4 mars 1905 :

A la suite de polémiques soulevées dans divers journaux, tant italiens qu'étrangers, relatives à l'ordre romain des Avocats de Saint-Pierre, nous pouvons assurer sans crainte d'être démentis que cet ordre fut fondé à Rome, en l'année 1877, d'après l'initiative du

comte Agnelli dei Malherbi, avec l'approbation du Souverain-Pontife Pie IX, de sainte mémoire, et avec celle de Léon XIII, qui, en 1879, le mit sous la haute protection du cardinal vicaire *pro tempore*.

Le premier président fut le comte Agnelli dei Malherbi. A sa mort, M. le commandeur Pierre Lautier fut appelé à lui succéder par billet de S. Em. le cardinal Lucido Maria Parochi, protecteur de l'ordre à la date du 5 septembre 1892.

L'ordre des Avocats de Saint-Pierre, sans être un ordre équestre, a pour insigne une croix surmontée de la tiare pontificale et au centre l'image du prince des apôtres entourée des mots : « Avocats de Saint-Pierre ».

Cette croix, les membres de l'ordre des Avocats de Saint-Pierre peuvent la porter de la même manière que les membres d'académie et de sociétés scientifiques et littéraires.

— Protonotaires apostoliques. — Par un *Motu proprio* en date du 21 février, Notre Saint-Père le pape décrète que tous les vicaires-généraux et capitulaires sont de droit, pendant qu'ils sont en charge, protonotaires titulaires, peuvent en porter le costume, et timbrer leurs armes d'un chapeau d'où descendent douze glands noirs, six de chaque côté. Ils ont le droit de prendre ce costume même à Rome, et comme tels ont maintenant une place marquée dans les cortèges pontificaux après les protonotaires en violet. De plus, quand ils célèbrent la messe ou les vêpres, le Souverain-Pontife leur accorde le privilège du bougeoir.

Cette partie du décret comble une lacune. Des vicaires généraux venant à Rome n'avaient rien qui les distingue des autres prêtres, leur donne place à part dans les cérémonies, les fasse reconnaître comme les Supérieurs de ceux qu'ils présentent au Souverain-Pontife. Ce titre de protonotaire titulaire, le port de la mantelletta qui est un costume essentiellement prélatice, servira à établir une distinction et leur donnera dans les chapelles une place déterminée, au lieu de les laisser confondus dans la foule des pèlerins.

— Le 6 mars, dans la salle du Consistoire, le Saint-Père a reçu, suivant l'usage, les prédicateurs des stations de carême. Ils étaient une soixantaine.

Ils ont été présentés par S. Em. le cardinal vicaire

Ils commencèrent par réciter à genoux tous ensemble la profession de foi.

Puis le Saint-Père leur adresse quelques conseils pour leur prédication.

Il leur donna comme modèle saint Jean-Baptiste, « non pas, ajouta-t-il, que je désire que, comme lui, vous prêchiez dans le désert, ni même que vous alliez imiter ses effrayantes austérités ». Ce qu'il faut imiter de saint Jean-Baptiste, c'est la conviction profonde dont il apparaissait tout pénétré, son zèle brûlant — *ignis ardens* — pour le salut des âmes, son esprit de pénitence.

Le pape recommande avec instance la simplicité, et la bonté. Pas de parole dure ou blessante pour les personnes, pas de polémique, surtout pas de politique en

chaire. Avant tout, enseigner : les auditoires sont formés de gens qui ont un immense besoin de savoir ; on ne connaît plus la religion : il faut leur faire connaître et comprendre les vérités religieuses, la doctrine même élémentaire de l'Eglise.

Instructive, la prédication sera par le fait même attrayante, même et surtout si elle reste simple. Pas de recherche des vaines élégances. Autrement, c'est la répétition de ce que disait Ezéchiel en parlant des faux prophètes : Nous avons parlé, et le peuple nous écoutait en foule. Il était suspendu à nos lèvres. Pourtant son cœur n'a point changé, ses mœurs ne se sont pas corrigées ». C'est le châtiment qui attend les prédicateurs qui se prêchent eux-mêmes, en cherchant avant tout l'ornement et le brillant du discours.

Enfin le Saint-Père a indiqué quelques sujets qui sont particulièrement à traiter pendant le carême ; en premier lieu, la pénitence, ce devoir de plus en plus négligé, et plus que jamais nécessaire ; les devoirs d'état, enfin les vérités éternelles...

Le Saint-Père a terminé cette familière et spirituelle leçon de prédication par la bénédiction apostolique. Puis chacun des assistants a pu lui baiser l'anneau, et recevoir encore des encouragements plus personnels.

SUISSE.—Un prince curé.—Mgr le prince Ferdinand de Croy, protonotaire apostolique, chanoine de Saint-Pierre à Rome, vient d'être nommé curé-doyen de la paroisse de Saint-Waudru, à Mons, ville de 27,000 habitants, chef-lieu de la province de Hainaut.

Cette nomination réalise un des plus chers désirs du distingué prélat qui, né au Rœulx, en 1867, eût voulu, dès sa sortie du séminaire, se consacrer au bien des âmes comme vicaire de la commune industrielle qui l'avait vu naître.

Sa Sainteté Léon XIII en décida autrement en l'appelant à Rome il y a douze ans.

ÉTAT-UNIS.— L'Eglise catholique aux Etats-Unis. — D'après l'annuaire officiel de l'Eglise catholique pour 1905, la population de la religion catholique des Etats-Unis s'élève actuellement au chiffre de 20,553,492 qui se répartit comme suit : continent américain, 12,462,793 ; îles Philippines, 7,058,699 ; Porto Rico, 1,000,000 ; îles Sandwich, 32,000.

L'augmentation pour le continent américain, d'après les chiffres de l'an dernier comparés avec ceux-ci, semble être de 575,476 ; mais les membres de l'Eglise catholique bien informés prétendent que ce chiffre est bien au-dessous de la vérité. New York et Chicago sont les deux diocèses qui renferment la population catholique la plus nombreuse : 1,200,000 chacun environ.

Le centre le moins important de l'Eglise catholique est Baker City (Idaho), où l'on ne compte que 3,218 fidèles. Deux nouveaux diocèses ont été organisés tout récemment : celui de Fall River (Massachusetts) et celui de Great Falls Montgomery (Maryland). On parle d'en créer un troisième à Superior (Wisconsin).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus à la *Revue*

On pourra se procurer ces divers ouvrages chez les principaux libraires catholiques de Montréal et de Québec.

LA PATRIE DE SAINT JEAN-BAPTISTE, avec un appendice sur Arimathie. Par le Père Barnabé Meinstermann, O. F. M., Missionnaire apostolique, Paris, Alphonse Picard et Fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte.

VIE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE Marie, extraite de la « Cité Mystique » de la Vénérable Mère Marie d'Agréda, avec la description des principaux Sanctuaires de Terre-Sainte et ornée de nombreuses gravures hors texte. Par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, O. F. M., Commissaire de Terre-Sainte. Prime de la *Revue du Tiers-Ordre*.

HISTOIRE VÉRIDIQUE des faits qui ont préparé le mouvement des Métis à la Rivière-Rouge en 1869, par M. l'abbé G. Dugas, ptre. Libraire Beauchemin, [à resp. limitée], 256, rue Saint-Paul, Montréal.

LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE. Almanach Annuaire du Clergé Canadien, 1905. La Cie Cadieux & Derome, Montréal.
